

## Quand le soleil dit bonjour aux montagnes ou le sombre destin de la brunante

Jean Bédard

La lecture d'oeuvres littéraires

Number 109, Spring 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56354ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bédard, J. (1998). Quand le soleil dit bonjour aux montagnes ou le sombre destin de la brunante. *Québec français*, (109), 97–98.

Les Québécois ont un mot très poétique pour nommer le moment du jour où une lumière incertaine succède immédiatement au coucher du soleil. C'est *la brunante*. C'est même le titre d'un recueil de contes et de récits de Faucher de Saint-Maurice (1874). Ce fut aussi le nom d'une émission présentant des films à la télévision de Radio-Canada, il y a quelques années, dont le thème musical portait à la nostalgie et évoquait la fragilité de la condition humaine. On ne peut que plaindre les Français de ne pas (ou de ne plus ?) utiliser ce mot si chargé de mysticisme. Mais sommes-nous nous-mêmes en train d'oublier ce mot que l'on entend de moins en moins ? *Brunante* ne relèverait-il plus que de l'usage exclusif des poètes naturalistes et de quelques-uns de nos aînés qui l'ont encore en tête et en bouche ? Avouons que ce serait franchement dommage.

**S**'il s'est trouvé, chez nos puristes, quelques détracteurs de *brunante*, qui l'ont condamné sans procès sous prétexte que le mot « n'est pas français » et qu'il faudrait plutôt dire à *la brune* ou *sur la brune*<sup>1</sup>, ce canadianisme a plus souvent joui d'un statut particulier, sans doute en raison de sa beauté phonétique et du contenu sémantique évocateur dont il est chargé. Pascal Poirier, dans son *Glossaire acadien*, dit : « [...] aucune de ces expressions [faire brun, à la brune, à l'embrunir du jour, etc.] ne semble aussi bien trouvée, aussi

belle que à *la brunante*. L'image, ici, se prolonge et le jour tombe lentement ». Ce mot évoque en effet à lui seul une impression de douceur, d'apaisement, de sérénité, parfois de tristesse. C'est le moment où le jour se retire tranquillement, dans la paix pour certains, dans l'inquiétude pour d'autres, comme si l'on disait au revoir au soleil.

*Je notai dans un malaise accru que le soleil rasait la terre de près et que ses rayons langoureux créaient la brunante. Il était plus que temps : il me fallait déguerpir si je voulais éviter de passer la nuit dans le cercle hallucinant des sorcières* (Albert Gervais, *La déesse brune*, 1948, p. 269-270).

*Le ciel gris si bas qu'on pourrait le toucher du doigt, au bord de l'horizon. C'est une petite fille emmitouflée comme un poussah, dans la neige, au crépuscule, debout devant la porte du 101, rue Bourlamaque. C'est l'heure d'hiver, triste entre toutes. La brunante. Entre chien et loup. Avant la nuit. Alors que le jour est déjà retiré. La lumière blafarde de la*

*neige, à perte de vue, comme une lanterne sourde. Ce peu de jour au ras du sol respire son souffle froid à moitié avalé par la neige* (Anne Hébert, *Le premier jardin*, 1988, p. 64).

#### D'où viens-tu *brunante*, d'où viens-tu ?

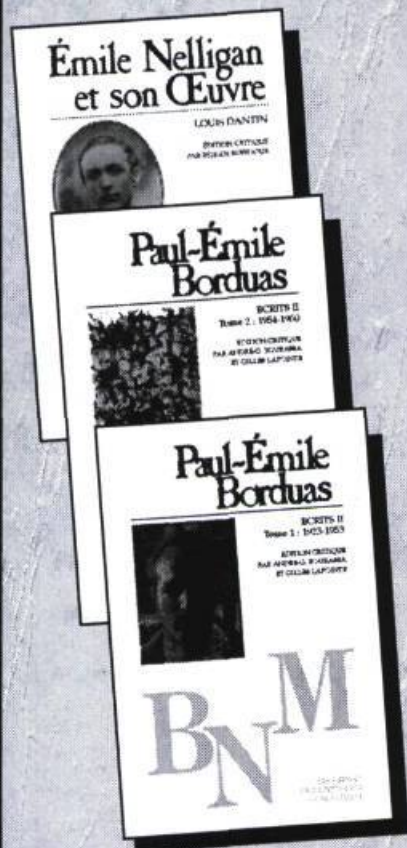
*Brunante* est un autre de ces mots qui, sous prétexte peut-être qu'il ne vient jamais à la bouche des Français, perd de plus en plus de sa valeur auprès des Québécois que nous sommes et qui, pourtant, — certains semblent l'oublier — s'expriment bel et bien en français. Mais la langue est en perpétuelle mutation et nous n'y pouvons rien. *Brunante* apparaît dans la documentation québécoise depuis 1778 (*La Gazette de Québec*, 15 octobre, p. 2). Il est un de ces mots qui a traversé l'Atlantique avec nos ancêtres. On l'a relevé en Touraine et, sous une forme voisine, *la breunant*, dans le Maine (au sud de la Normandie). En outre, en ancien français, *brunant* signifiait « brun, de couleur brune ou sombre ». Un chroniqueur du journal *Le Soleil* (le 5 juillet 1924, p. 18) a prétendu que

# Quand le soleil dit bonjour aux montagnes ou le sombre destin de la brunante

par Jean Bédard

# BNM

## Notre Pléiade



Collection

**BIBLIOTHÈQUE DU  
NOUVEAU MONDE**

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Disponibles chez votre libraire  
ou chez le distributeur

Commandes

par téléphone : (514) 449-7886

par télécopieur : (514) 449-1096

par courrier électronique :  
presses@gmorin.qc.ca

*brunante* a pu être formé en ancien français sur le modèle de *journalante* au sens de « lever du jour », mais il avouait qu'il ne s'agissait que de simples conjectures. Or, effectivement, nous n'avons pu retrouver dans l'ancienne langue ni *brunante*, ni *journalante*. Soulignons toutefois qu'une expression « cousine », de même sens, à *la brunette*, a été signalé en France au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, de même que dans un parler de l'Artois (au nord de la France). Chose certaine, à *la brunante* ne provient pas du génie créatif des Québécois. De plus, sa présence dans le français de la Louisiane indique clairement que l'expression a été importée de France en terre d'Amérique.

### Faire brun et à la brun

Doit-on s'étonner de la disparition de *brunante* sur le territoire de l'Hexagone ? Pas vraiment. Alors que les Français ont presque rayé le mot *brun* de leur vocabulaire pour adopter *marron* à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (en France *brun* ne se dit plus guère que de la coloration des cheveux, des yeux et de la peau), au Québec *brun* est toujours bien vivant en toutes circonstances, en l'absence justement du compétiteur *marron*. Nous avons même connu et utilisé une locution apparentée qui avait le même sens que à *la brunante*. En effet, cette locution est vieillie, voire disparue de nos jours, mais nous avons dit *faire brun* pour « faire sombre, faire presque nuit ». Nous disions aussi parfois *la brun commence à prendre* et à *la brun* « au crépuscule ».

*Alphonsine s'approche de son mari. — Tu penses pas qu'i' serait quasiment temps de s'en aller, 'Charis ? — Fumez donc, fumez donc, insiste mollement le père Branchaud, par politesse. Y est pas tard ? — C'est qu'i' commence à faire brun. C'est l'heure d'aller tirer les vaches, dit Euchariste (Ringuet, Trente arpents, 1938, p. 71).*

*Splendeur d'un soir d'hiver... Un rideau de froidure tombe sur le village. Il fait vraiment brun, comme dit si bien mon père. On ne voit plus rien, sauf la silhouette de la vieille grange des Fafard. Plus loin, des têtes de buissons séparent les terres de Ti-Phrem Laroche et de Tidof Houle. Ça et là, des érables et des ormes nus tordent leurs branches dans le ciel indigo. Là-bas, brûlant d'un feu tout neuf, et venu d'on ne sait où, Sirius saute comme une flammèche au bord du couchant. On*

*croit assister au commencement du monde (Jean Pellerin, Au pays de Pépé moustache, 1981, p. 185).*

### Bataille crépusculaire

Il apparaît donc que à *la brunante* a livré bataille au cours de plusieurs décennies à des expressions comme à *la brun*, *faire brun* et à *la brune* (ces deux dernières ont également eu cours en France et sont encore parfois signalées dans certains dictionnaires contemporains, mais on les présente comme appartenant à la langue classique). On a dit aussi *brunir* et *brunasser* au sens de « commencer à faire nuit », mais il est manifeste que à *la brunante* a toujours eu la préférence dans la bouche et dans le cœur des Québécois, comme en témoignent de nombreux commentaires favorables de la part de la majorité des observateurs de la langue.

Mais ceux-ci se sont déjà interrogés sur la survie ou sur la légitimité du mot et ont exprimé quelques soucis à son sujet. En 1877, Benjamin Sulte s'inquiétait de son « acceptation » ; en 1880, Oscar Dunn écrivait qu'elle est « une jolie expression qu'il faut conserver » ; en 1909, Narcisse-Eutrope Dionne avouait que, même si l'expression n'est pas française, « elle pourrait l'être sans inconvénient » et, en 1914, pour Adjutor Rivard, l'expression « n'est pas contraire au génie de la langue ». Donc, on voit bien qu'au tournant du siècle dernier on se préoccupait de la survivance de à *la brunante*. Le XX<sup>e</sup> siècle l'a pourtant presque sacralisée. Or, de nos jours, ce n'est plus une expression courante dans la bouche des jeunes Québécois. Le XXI<sup>e</sup> siècle sera-t-il témoin de la disparition de ce legs de nos ancêtres ? Avouons que cela nous plongerait dans une certaine... noirceur linguistique.

*Ce texte a été rédigé à partir de la documentation du Trésor de la langue française au Québec, CIRAL, Université Laval.*

### Notes

1. Jacques Viger, dans *Néologie canadienne*, en 1810 ; Louis Fréchette, dans le journal *La Patrie*, en 1893 ; Raoul Rinfret, dans *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*, en 1896 ; Jules-Paul Tardivel, dans *La langue française au Canada*, en 1901, et Gérard Dagenais, dans *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, en 1967.
2. Voir Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*. Complément, t. 8-10.